

**Veillez prendre note que la séance extraordinaire du comité exécutif se tiendra à 19 h 30 à l'édifice Louis-Lepage (754 rue Saint-Pierre).**

<b>INFORMATION</b>	
<b>SUJET</b>	
1.	Ouverture de la séance
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	
<b>4. DÉPÔTS</b>	
<b>5. CABINET DU MAIRE</b>	
<b>6. COMMISSIONS</b>	
<b>7. DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
<b>8. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES</b>	
8.1.	REC <input type="checkbox"/> Approbation et signature des quatre (4) projets d'ententes dans le cadre du règlement des poursuites contre la Ville de Terrebonne par les compagnies d'assurances Promutuel Lanaudière (C.S. : 700-17-007675-118), la Capitale assurances (C.S. : 700-17-007642-100), SSQ assurances (C.S. : 700-17-007655-110), Desjardins et la Personnelle (C.S. : 700-17-007676-116) en lien avec des dommages à des résidences à la suite des pluies du 9 juillet 2010, pour un montant de 943 877,61 \$
<b>9. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES</b>	
<b>10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>11. DIRECTION DE LA POLICE</b>	
<b>12. DIRECTION DE L'INCENDIE</b>	
<b>13. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b>	
<b>14. DIRECTION DU GÉNIE ET L'ENVIRONNEMENT</b>	
14.1.	REC <input type="checkbox"/> Adoption de la version modifiée des règlements suivants pour l'établissement des programmes d'aide financière : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlement 800 pour l'acquisition de couches lavables et de culottes d'entraînement à la propreté lavables</li> <li>• Règlement 801 pour l'acquisition de produits d'hygiène féminine lavables</li> <li>• Règlement 802 pour l'acquisition de lames déchiqueteuses pour tondeuses et tracteurs à gazon ou de tondeuses manuelles</li> <li>• Règlement 803 pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie</li> </ul>
14.2.	REC <input type="checkbox"/> Octroi du contrat SA21-3018 à Construction CRT inc. pour le projet construction de la nouvelle station d'épuration StaRRE (Stations de Récupération de Ressources des Eaux) La Pinière, d'une durée de trois (3) ans, pour un montant de 103 794 475,85 \$ (N/D : 2011-039-01)

## Ordre du jour de la séance extraordinaire du 30 septembre 2021

### 15. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

15.1. DEC  Dépôt du procès-verbal du conseil local du patrimoine (CLP) du 30 septembre 2021

15.2. REC  Autorisation d'une demande de démolition partielle pour l'immeuble situé au 251, rue Saint-Louis, sur les lots 2 439 202 et 2 915 408 (N/D : 2021-00415)

### 16. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

### 17. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### 18. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

### 19. AFFAIRES NOUVELLES

### 20. LEVÉE DE LA SÉANCE